



ᑲᑎᑕᑲ ᑭᑭᑭᑭᑭᑭ ᑲᑭᑭᑭᑭ

Administration régionale KATIVIK Regional Government  
P.O. Box 9 KUUJJUAQ (QUÉBEC) CANADA J0M 1C0

## **Submission from the Kativik Regional Government**

**The Kativik Environmental Quality Commission**

**Public Hearings**

**Innavik Hydroelectric Project**

**Inukjuak, Nunavik**

**March 11 2019**

## Introduction

The Kativik Regional Government (KRG), a legal person created in the public interest pursuant to the *Act respecting Northern villages and the Kativik Regional Government* (R.S.Q., c. V-6.1), The KRG was created in 1978 following the signing of the James Bay and Northern Quebec Agreement to deliver public services in the Kativik Region. Many of the KRG's responsibilities are set out in the Kativik Act. Other mandates have been delegated to the KRG over the years by the region's municipalities and the Government of Quebec.

The sectors in which the KRG currently delivers services that are directly related to the Innalik Project include:

- Environmental and climate change research
- Municipal infrastructure development and water quality
- Employment and training
- Regional and local economic development
- Land use planning and development
- Park, Biodiversity and Aquatic Reserves planning and management

This project meets many of the objectives and priorities of Kativik Regional Government and of Nunavik generally.

The KRG has been actively working to engage with governments and industry to reduce our region's dependency on fossil fuels. Over the years, and most recently during the Parnasimautik Consultations, Nunavik Inuit have repeatedly pointed out the paradox of being in a Province that is a major supplier of hydro power to southern markets while our Region is still 100% dependent on diesel fired power plants with no other choices available. Additionally, the limited availability of electricity in the communities and high costs can stall local economic development.

The paradox deepens. Inuit and the region are being directly and seriously impacted by climate change. It is affecting our lands, waters, wildlife and community infrastructure. Some of those effects are becoming dramatic as evidenced by Inuit themselves and documented by the scientific community. Additionally, the transport of diesel fuel to the north carries risk as evidenced in recent years by fuel spills. The same holds true for the security of tank farms and household storage facilities.

Solutions for resolving Nunavik's energy situation set out in the Parnasimautik Consultation Report include connection to the Hydro-Quebec power grid and community based clean-energy generating projects.

At the same time, solutions need to be linked to job creation and economic development for the region's residents and businesses. Energy development must be employed as lever to create wealth and social development in our region and communities.

It is our view that the Innavik Project responds very positively to these needs.

- The project will dramatically reduce Inukjuak's dependency on fossil fuels
- It will result in a reduction of greenhouse gas emissions.
- It will create local employment and support local businesses

## Specific Comments

### 1. Water Quality

The primary concern of community residents was the potential effect of the project on the quality of the community's water supply. The Summary of the Environmental and Social Impact Assessment states that:

"Due to the small size of the headpond and its high turnover rate, no negative impacts on water quality are anticipated nor is the bioaccumulation of mercury in fish."

The Pituvik's website further elaborates:

"The design of the Innavik Project ensures that it will not affect our drinking water. Run-of-river means the water level past the project will stay at the height it has always been. Before filling the small reservoir that will be created for the project, all of the vegetation in the flooded area will be removed. This eliminates the possibility for methyl mercury to be released. Finally, in the powerhouse (where the generators are), anywhere oil must be used to keep the turbines turning, we will use biodegradable oils. We'll also add sensitive sensors that will notify us if there is a sudden change in oil levels, allowing us to take immediate action."

It should also be noted that there is a proposed biodiversity reserve currently being considered for a large area inland encompassing the watershed of the Innuksuac River. One of the primary reasons this area is supported by Nunavik Inuit is that it would protect the river and the quality of the community's water supply.

We note that meetings have already occurred with the NV, Pituvik and Innergex to discuss water quality. For the water intake point, Innergex and its contractors will undertake the necessary measures to mitigate any potential effects during each phase of the construction. KRG has already planned and committed to support the

NV throughout all phases of construction and post construction to preserve the integrity of the community's drinking water supply. The following measures are already being planned:

1. Water quality of the Innuksuac River will be re-characterized to update data for a full year after construction.
2. Characterization of the water in Lake Tasiq Tullipaaq, the identified alternative water source, will also be done to ensure potable drinking water can be delivered in the event of an emergency.
3. Collaboration with stakeholders to elaborate the procedures and emergency plans to maintain and monitor water quality and the status of the infrastructure.
4. Monitoring of water quality and the status of infrastructure during and after construction.

It will be very important for any project environmental authorization to include strict guidelines for monitoring in this regard.

## 2. Local Employment and Local Businesses

It is not clear from the documents available to us, how to ensure that jobs are made available to local people, including training, and the degree to which local businesses will be engaged during the construction phase. This project provides an excellent opportunity to develop local capacity and KRG strongly recommends coordination with our Sustainable Employment Department, the Kativik Ilisarniliriniq, and Nunavimmi Pigiursavik to ensure that this potential is optimized.

Further, there needs to be further discussion on local employment and training for monitoring and maintenance of the infrastructure. We recommend that the environmental authorization require the creation of an environmental and social monitoring committee comprised of representatives of Pituvik Landholding Corporation, the Northern Village of Inukjuak, Makivik Corporation and the KRG. The organization of at least two meetings each year for the life of the project will be under the responsibility of the proponent. There are many interesting models to draw on for this type of committee elsewhere in Nunavik and the Canadian Arctic.

It is expected that the project will produce surplus energy for the foreseeable future. This will remove a long-standing barrier to local development projects. This will set Inukjuak on a course that is not available to other communities in Nunavik and again, KRG stands ready to assist the community in building local, sustainable businesses.

Once the project is successfully completed, we expect that the cost of energy be adjusted to a reasonable and affordable level to support the start up of local businesses or to expand existing ones. In addition, Pituvik should retain a financial

fall-back on a permanent basis. This would represent a good source of revenue for local development.

### 3. Impact on Local Municipal Infrastructure

The community's landfill site is now at full capacity. Waste disposal is a serious concern and challenge. The Innavik Project will bring added pressure. The proponent must develop, in collaboration with the NV and KRG, a waste management and disposal plan that minimizes the amount of domestic and construction waste. This plan could include innovative composting techniques, hazardous waste management, reduction at source and repurposing of equipment at the end of construction. Burning of waste, and in particular hazardous waste, and abandoning equipment post construction, are not options.

Inukjuak is currently facing a shortage gravel to meet community needs. The creation of new gravel pits to support this project are part of the project design. It is recommended that arrangements be made with the proponent for the municipality to have access to the gravel pits and the quarries and crusher so additional gravel can be stockpiled for future community needs.

Finally, it is worth noting that the new access road and bridge will have a positive impact by facilitating access for hunting, fishing and gathering activities.

## Conclusion

Overall the KRG is very supportive of this project as it addresses the challenge of reducing the dependency Nunavik communities and the region have on diesel fuel. It can serve as a model for partnership in innovation, understanding that the same type of project may not be feasible in other communities. It will provide local employment both in the construction and post-construction phases, as well as promote local economic development by reducing energy costs.

Therefore, it is imperative that rigorous monitoring and waste management programs are put in place during and after construction, particularly with regards to water quality. These should be developed with community input and ensure that the concerns of community organizations and members are well understood and addressed. The KRG is already engaged and will continue to provide support.



**ᑲᑎᐱᑲ ᓄᓇᑕᑦᐱᑦ ᑲᓴᓚᑲ**

Administration régionale KATIVIK Regional Government  
P.O. Box 9 KUUJJUAQ (QUÉBEC) CANADA J0M 1C0

**ᑲᑎᐱᑲ ᓄᓇᑕᑦᐱᑦ ᑲᓴᓚᑲ ᐃᓯᓚᓯᓴᓂᑲ ᑕᓴᓴᑎᓯᐅᑎᑲᓯᑦ**

**ᑲᑎᐱᑲ ᐊᓴᑎᓂᑲ ᓯᑲᑎᑦᓯᑕᓯᑕᓄᓯᓄᑦ ᓯᑲᓚᑕᓴᑎᑲᓯᑦ**

**ᐃᓄᑕᓴᓴᑎᓯᑲᑲ**

**ᐃᑲᓇᐱᑲ ᑎᓴᓂᑦ ᐃᑎᓚᑎᑕᑎᑕᑎᑦᓴᑕᑦ ᐱᓇᓯᓚᑲ**

**ᐃᓄᑕᓴᓴᑲ, ᓄᓇᐱᑲ**

**ᐱᑦᓯ 11 2019**















ᑲᑎᑕᑲ ᑭᑭᑭᑭᑭᑭ ᑲᑭᑭᑭᑭᑭᑭ  
Administration régionale KATIVIK Regional Government  
P.O. Box 9 KUUJJUAQ (QUÉBEC) CANADA J0M 1C0

## **Mémoire de l'Administration régionale Kativik**

**Présenté aux audiences publiques  
de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik**

**Projet de centrale hydroélectrique Innalik**

**Inukjuak (Nunavik)**

**11 mars 2019**

## Introduction

L'Administration régionale Kativik (ARK) est une personne morale de droit public qui a été créée en 1978 en vertu de la Loi sur les villages nordiques et l'Administration régionale Kativik (RLRQ, c. V-6.1, Loi Kativik) et suivant la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois pour offrir des services publics dans la région Kativik. Bon nombre de responsabilités qui incombent à l'ARK sont énoncées dans la Loi Kativik. D'autres mandats lui ont été confiés au fil des années par les municipalités de la région et le gouvernement du Québec.

Les domaines dans lesquels l'ARK offre actuellement des services qui sont directement liés au Projet de centrale hydroélectrique Innavik (Projet Innavik) incluent ceux qui suivent :

- Recherche dans les domaines de l'environnement et des changements climatiques.
- Développement des infrastructures municipales et qualité de l'eau.
- Emploi et formation.
- Développement économique régional et local.
- Aménagement et développement du territoire.
- Planification et gestion de parcs ainsi que de réserves de la biodiversité et de réserves aquatiques.

Le Projet Innavik répond à bon nombre d'objectifs et de priorités de l'ARK et du Nunavik en général.

L'ARK s'emploie activement depuis longtemps à inciter les gouvernements et l'industrie à réduire la dépendance de la région aux combustibles fossiles. Au fil des années, et plus récemment lors des consultations organisées dans le cadre de Parnasimautik, les Inuits du Nunavik ont souligné à maintes reprises la situation paradoxale de vivre dans une province qui est un grand fournisseur d'hydroélectricité pour les marchés du sud, alors que notre région dépend toujours entièrement de centrales au diesel, sans qu'une autre option ne soit disponible. Par ailleurs, la disponibilité limitée de l'électricité dans les communautés et ses tarifs élevés peuvent freiner le développement économique local.

Qui plus est, les Inuits et la région subissent directement les impacts des changements climatiques. En effet, les changements climatiques affectent nos terres, l'eau, la faune et les infrastructures communautaires. Certains de ces impacts prennent de plus en plus d'ampleur comme en témoignent les Inuits eux-mêmes et les recherches du milieu scientifique. Par ailleurs, le transport du diesel au nord comporte des risques comme le confirment les déversements qui

se sont produits ces dernières années. Il en va de même pour la sécurité des parcs de stockage de carburant et les réservoirs résidentiels de mazout.

Parmi les solutions proposées dans le *Rapport de la consultation Parnasimautik*, il y a le raccordement au réseau électrique d'Hydro-Québec et les projets de production d'énergie propre dans les communautés.

Parallèlement, les solutions doivent favoriser la création d'emplois et le développement économique pour les résidents et les entreprises de la région. Le développement énergétique doit servir de levier pour créer de la richesse et promouvoir le développement social de notre région et de nos communautés.

L'ARK est d'avis que le Projet Innavik répond de manière très positive à ces besoins.

- Il réduira considérablement la dépendance d'Inukjuak aux combustibles fossiles.
- Il contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Il créera des emplois locaux et soutiendra les entreprises locales.

## Commentaires sur des sujets précis

### 1. Qualité de l'eau

La principale préoccupation des résidents de la communauté était les effets potentiels du Projet Innavik sur la qualité de l'eau qui approvisionne la communauté. Le résumé de l'étude d'impact sur l'environnement et le milieu social mentionne que :

« En raison de la petite taille du réservoir en amont et du taux élevé du renouvellement de ses eaux, aucun impact négatif sur la qualité de l'eau n'est anticipé ni de bioaccumulation de mercure dans les poissons. » [Traduction]

Par ailleurs, il est indiqué sur le site Web de la Corporation foncière Pituvik ce qui suit :

« Le Projet Innavik est conçu de manière à ne pas affecter notre eau potable. Au fil de l'eau signifie que le niveau de l'eau en aval du projet restera de même, comme il a toujours été. Avant de remplir le petit réservoir qui sera créé pour le Projet, toute la végétation de la zone qui sera inondée sera retirée, ce qui éliminera la présence possible de méthylmercure dans l'eau. Enfin, dans la centrale électrique (où se trouveront les génératrices), toute huile qui sera utilisée pour assurer le fonctionnement des turbines sera biodégradable. Des capteurs

sensibles seront également installés pour signaler tout changement soudain des niveaux d'huile afin que des mesures puissent être prises immédiatement. »  
[Traduction]

Il importe de noter qu'une réserve de biodiversité est actuellement envisagée pour un grand secteur terrestre englobant le bassin versant de la rivière Innuksuac. L'une des principales raisons qu'une telle réserve de biodiversité est appuyée par les Inuits du Nunavik est qu'elle protégerait la rivière et la qualité de l'eau qui approvisionne la communauté.

Nous avons noté que des réunions ont déjà eu lieu entre le village nordique d'Inukjuak, la Corporation foncière Pituvik et la société Innergex pour discuter de la qualité de l'eau. Pour la prise d'eau, Innergex et ses entrepreneurs prendront les mesures nécessaires pour atténuer les effets potentiels à toutes les phases de la construction. L'ARK s'est engagée à soutenir le village nordique d'Inukjuak pendant toutes phases de la construction et après la construction afin de préserver l'intégrité de l'eau qui approvisionne la communauté. Les mesures suivantes sont déjà prévues :

1. La qualité de l'eau de la rivière Innuksuac sera recharacterisée afin de mettre les données à jour pendant une année complète après la construction.
2. La caractérisation de l'eau du lac Tasiq Tullipaaq, l'autre source d'eau qui a été identifiée, sera également effectuée afin de s'assurer que de l'eau potable puisse être livrée en cas d'urgence.
3. Collaboration avec des intervenants afin d'élaborer des procédures et des plans d'urgence visant à maintenir et à surveiller la qualité de l'eau et l'état des infrastructures.
4. Surveillance de la qualité de l'eau et de l'état des infrastructures pendant et après la construction.

Il sera important que toute autorisation environnementale concernant le Projet Innavik inclue des directives strictes de surveillance à cet égard.

## 2. Emplois locaux et entreprises locales

Les documents fournis à l'ARK ne précisent pas comment les emplois seront accessibles à la population locale, incluant la formation, ni dans quelle mesure les entreprises locales participeront à la construction. Le Projet constitue une excellente occasion de développer les capacités locales, et l'ARK recommande fortement que son Service de l'emploi durable, la Kativik Ilisarniliriniq et le Centre de formation Nunavimmi Pigiursavik coordonnent leurs efforts en vue d'optimiser ce potentiel.

En outre, il doit y avoir de plus amples discussions sur l'emploi et la formation à l'échelle locale pour la surveillance et l'entretien des infrastructures. L'ARK recommande que l'autorisation environnementale exige la création d'un comité de surveillance environnementale et sociale composé de représentants de la Corporation foncière Pituvik, du village nordique d'Inukjuak, de la Société Makivik et de l'ARK. L'organisation de deux réunions chaque année pour la durée de vie du Projet incombera au promoteur du Projet. Il existe de nombreux modèles intéressants dont le promoteur du Projet peut s'inspirer pour ce type de comité ailleurs au Nunavik et dans l'Arctique canadien.

Il est prévu que le Projet produira un surplus d'énergie dans un avenir prévisible, ce qui éliminera un obstacle de longue date pour les projets de développement local et placera Inukjuak sur une voie qui n'est pas accessible aux autres communautés du Nunavik. Encore une fois, l'ARK est prête à apporter son aide à la communauté afin bâtir des entreprises locales durables.

Une fois le Projet achevé, l'ARK s'attend à ce que les tarifs d'électricité soient ajustés à un niveau raisonnable et abordable pour soutenir le démarrage d'entreprises et l'expansion d'entreprises existantes. De plus, la Corporation foncière Pituvik devrait pouvoir profiter de retombées financières sur une base permanente, ce qui constituerait une bonne source de recettes pour le développement local.

### 3. Impact sur les infrastructures municipales

Le lieu d'enfouissement de la communauté est maintenant rempli à pleine capacité. L'élimination des déchets est une source de préoccupation et un défi de taille. Le Projet Innavik exercera une pression supplémentaire. Le promoteur du Projet devra élaborer, en collaboration avec le village nordique d'Inukjuak et l'ARK, un plan de gestion et d'élimination des matières résiduelles qui minimisera les quantités de déchets ménagers et de construction. Un tel plan pourrait inclure des techniques de compostage novatrices, la gestion des déchets dangereux, la réduction à la source et la réutilisation de l'équipement à d'autres fins une fois la construction terminée. Le brûlage des déchets, notamment des déchets dangereux, et l'abandon de l'équipement après la construction ne sont pas des options.

Inukjuak ne dispose pas actuellement de suffisamment de gravier pour répondre aux besoins de la communauté. L'exploitation de nouvelles gravières pour permettre la réalisation du Projet est prévue. Il est recommandé que des dispositions soient prises avec le promoteur du Projet pour que la municipalité puisse avoir accès aux gravières, aux carrières et au concasseur afin que du gravier puisse être stocké pour répondre aux besoins ultérieurs de la communauté.



Enfin, il importe de noter que la nouvelle route d'accès et le nouveau pont auront un impact positif, car ils faciliteront l'accès aux activités de chasse, de pêche et de cueillette.

## Conclusion

Dans l'ensemble, l'ARK est très favorable au Projet, car il permettra de réduire la dépendance des communautés du Nunavik et de la région au diesel. Il pourra servir de modèle de partenariat d'innovation, puisque le même type de projet puisse ne pas être faisable dans d'autres communautés. Il fournira des emplois locaux tant pendant qu'après la construction et favorisera le développement économique en réduisant les coûts de l'énergie.

Par conséquent, il est essentiel que des programmes rigoureux de surveillance et de gestion des déchets soient mis en place pendant et après la construction, notamment pour assurer la qualité de l'eau. De tels programmes devraient être élaborés en collaboration avec la communauté et faire en sorte que les préoccupations des organismes et des membres de la communauté soient comprises et prises en considération. L'ARK s'est déjà engagée à offrir du soutien et continuera d'agir en ce sens.